

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#06

Élections régionales
Page 07

Voisins vigilants
Page 12

APE : deuxième année
Page 15

Compostage
Page 19



Édito



Le monde associatif, le Comité des Fêtes, les animateurs du centre de loisirs et des APE, les professeurs des écoles nous ont tous du jour de la fête des associations à la brocante, de juin à septembre fait participer à de nombreux spectacles, animations, expositions... Je me suis déplacé à bon nombre de ces manifestations : théâtre, capoeira, danse, carnaval, feu d'artifice, brocante, fête et forum des associations, chorale et expositions dans les écoles... Je n'ai jamais été déçu.

La motivation, le plaisir sont des éléments palpables pour chacune de ces manifestations. Au nom de tous, je tiens à vous remercier pour ce que vous faites pour notre commune et particulièrement les animateurs des APE. Ils ont réussi le challenge de la première année en organisant de A à Z un défilé dans la commune. La récompense leur revient directement, puisque cette année, nous avons plus d'inscrits que l'année précé-

dente. À eux de relever le défi, ils ont toute ma confiance. Encore un petit peu de remerciements au nom des nombreux parents qui m'ont fait savoir le plaisir de leurs enfants pendant le centre aéré de cet été et tout particulièrement des séjours au parc d'Olhain.

Dans mon dernier édit, je vous parlais des finances. Je vous confirme notre inquiétude en ce qui concerne les dotations de l'État. Elles étaient en 2011 de près de 500 000€. Les dotations pour 2015 ont été confirmées le 2 juin, (alors que l'État nous demande de voter le budget avant le 31 mars) pour un montant de 116 818€.

Bon nombre de dossiers avancent à grands pas, même si, tout comme vous, je connais l'ampleur de la tâche de ce qu'il reste à faire.

L'enfouissement des lignes électrique hautes et basses tensions rue de Paris reste notre projet 2016 – 2017.

La maison médicale, (qui ne devait pas voir le jour, d'après les informations d'une opposition attentive), ouvrira bien ses portes en mars 2016.

L'église va finir de faire peau neuve pour sa façade extérieure fin 2015 (p. 10).

Une partie de la rue du chêne au loup a été réhabilitée cet été. Les travaux de cette rue seront achevés dans un programme à définir. (p. 10)

D'autres programmes sont actuel-

lement à l'étude, qui n'ont guère avancé pendant les mandats précédents.

La caserne des pompiers :

En décembre 2014, j'ai rencontré le président du conseil général pour lui évoquer le problème de notre caserne. Je lui ai exposé ce gouffre financier qui a coûté à la commune à ce jour près de 350 000€ et à terme plus de 550 000€.

En juin 2015, j'ai contacté M. Éric de Valroger, nouveau vice-président du conseil départemental et nouveau président du SDIS 60 sur le même sujet. Il est immédiatement venu à notre rencontre pour visiter la caserne de La Chapelle-en-Serval et aussi me promettre de regarder attentivement notre problème. Une réponse claire et précise devrait nous parvenir dans la première moitié de l'année 2016 concernant l'avenir de notre caserne et des terrains qui leur ont été offerts. Il m'a précisé l'œil attentif que portait le président du département de l'Oise M. Édouard Courtial pour notre commune à ce sujet. J'ai une très grande confiance en cette nouvelle majorité.

Deux projets vont voir le jour avant la fin de l'année, nous les devons à deux personnes qui ne font pas partie de notre majorité. Elles ont travaillé avec nous dans l'intérêt des habitants de la commune, je remercie M. Dominique Hérent pour la mise en place de l'action voisin vigilant. (Voir p. 12 l'article de M. Dominique Hérent) et de M.



De gauche à droite :

Alain LETELLIER : Conseiller départemental de l'Oise délégué aux routes et aux transports

Corry NEAU : Conseillère départementale de l'Oise du canton de Senlis

Daniel DRAY : Maire de La Chapelle-en-Serval - Conseiller communautaire de l'Aire Cantalienne délégué à la petite enfance

Édouard COURTIAL : Président du conseil départemental de l'Oise, député de l'Oise

Jérôme BASCHER : Vice-président chargé de l'administration générale et des finances - Conseiller départemental de l'Oise du canton de Senlis

Patrick Soler de l'équipe de Mme Annick Pincé, qui nous a aidé à trouver et à vous proposer pour ceux qui le désirent une mutuelle «village» (voir p. 08 et feuillet joint).

Un autre sujet que bon nombre d'entre vous qualifie d'arlésienne : la déviation. J'ai déjà eu l'occasion de vous exprimer ma confiance dans l'avancement de ce dossier. En 2014, j'obtenais l'accord de principe du conseil général pour une voie à double sens, et l'accord du président du Parc naturel régional Oise-Pays de France, M. Patrice Marchand, pour ne pas s'opposer à ce projet. Dès l'élection du nouveau conseil départemental, j'ai pris contact avec M. Alain Letellier, conseiller départemental de l'Oise, délégué aux routes et aux transports, ainsi qu'avec nos délégués de canton, M. Jérôme Bascher, vice-président chargé de l'administration générale et des finances et Mme Corry Neau, tous trois fervents défenseurs de cette déviation. La réponse de M. Édouard Courtial est un véritable encouragement pour notre projet de déviation. Ce projet est relancé, les étapes vont être longues et nous attendrons avec impatience les nouvelles preuves de cette volonté qui redonnera à notre commune l'aspect et l'esprit «village». L'entrée de l'Oise doit être à la hauteur de l'image des communes de Chantilly et Senlis, que nous desservons.

Très cordialement.

Daniel DRAY
Maire de La Chapelle-en-Serval

06 AOUT 2015


LE DÉPARTEMENT

LE PRÉSIDENT

Monsieur Daniel DRAY
Maire
MAIRIE DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Nos réf : JV/ED Beauvais, le 30 juillet 2015

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous confirmer la volonté de notre collectivité de mener à bien les projets prioritaires pour le développement du département, dont la déviation de La Chapelle-en-Serval fait partie intégrante.

En témoigne le fait que l'assemblée départementale que j'ai l'honneur de présider a tenu à conserver les autorisations de programme nécessaires à l'étude de ce projet.

Dans un contexte budgétaire contraint, cette même assemblée a dû supprimer cent millions d'euros dans le plan pluriannuel d'investissement pour le programme routier. C'est dire notre volonté de mener à bien le projet de déviation de La Chapelle-en-Serval.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Edouard COURTIAL
Ancien Ministre
Député de l'Oise
Président du Conseil départemental

Conseil général de l'Oise — 1, rue Cambray — CS 80541 — 60024 Beauvais Cedex — Tél : 03.44.06.60.60 — Fax : 03.44.06.60.00 — www.oise.fr

Agenda

samedi 17 octobre 2015

¼ finale de rugby France/ Nouvelle-Zélande sur écran géant au Madison (609 rue de Paris) à 21 h. Entrée gratuite. (p. 25)

jeudi 22 octobre 2015

Marché gourmand, place de la gloire, de 16 h à 20 h (p. 22)

samedi 24 octobre 2015

½ finale de rugby France/? sur écran géant à la salle des fêtes à 17 h. Entrée gratuite. Sous réserve de la qualification de l'équipe de France.

samedi 31 octobre 2015

Finale de rugby sur écran géant à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

jeudi 5 novembre 2015

Voisins vigilants - réunion d'information ouverte au public à la salle des fêtes à 20h30 (p. 12)

mercredi 11 novembre 2015

Commémoration de l'armistice. Rassemblement à 10h45 à la Roseraie, dépôt de gerbes au monument aux morts, puis allocution du maire à la salle des fêtes avec vin d'honneur.

samedi 21 novembre 2015

Repas des aînés à la salle des fêtes. 200 aînés nés avant 1950 sont attendus avec conjoints ou amis.

vendredi 27 novembre 2015

Installation des illuminations de fin d'année du 2 au 27 novembre. Les élus du Conseil Municipal Jeunes déclencheront les illuminations le 27 novembre à 19 h.

Tous les Capellois sont invités devant la mairie.

dimanche 29 novembre 2015

Concert de musique classique à l'église de la trinité à 17 h (p. 24)

samedi 05 décembre 2015

Noël des enfants du CE1 au CM2 au grand Rex à Paris pour voir le dernier long métrage Disney : « Le voyage d'Arlo »

dimanche 06 décembre 2015

Premier tour des élections régionales (p. 07)

samedi 12 décembre 2015

Noël des enfants de la maternelle au CP à la salle des fêtes : projection du film « Joyeux Noël Madagascar ». Les enfants rencontreront le père Noël qui leur remettra leur cadeau.

dimanche 13 décembre 2015

Deuxième tour des élections régionales (p. 07)

dimanche 13 décembre 2015

Repas dansant organisé par Loisirs du Servois à 12 h 30 à la salle des fêtes (p. 24)

jeudi 31 décembre 2015

Date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections ayant lieu à partir du 1er mars 2016. Démarche à faire en mairie ou sur service-public.fr, sauf pour les jeunes qui atteignent 18 ans, pour qui l'inscription est automatique.

dimanche 10 janvier 2016

Vœux du maire et galette des rois à la salle des fêtes

sam.-dim. 12-13 mars 2016

Salon de la gastronomie et de l'artisanat au gymnase

dimanche 27 mars 2016

Chasse aux œufs dans le parc de la mairie

samedi 09 avril 2016

Théâtre à la salle des fêtes

dimanche 08 mai 2016

Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale au monument aux morts

sam.-dim. 21-22 mai 2016

Fête communale place de la gloire

vendredi 27 mai 2016

Fête des voisins

dimanche 05 juin 2016

Fête des associations dans le parc de la mairie

samedi 11 juin 2016

Spectacle I-MUSIC

lundi 20 juin 2016

Spectacle Loisirs Capellois 2000 au gymnase

samedi 25 juin 2016

Spectacle Happy Fitness

mercredi 13 juillet 2016

Feu d'artifice

jeudi 14 juillet 2016

Commémoration de la fête nationale

Conseils municipaux

Conseil municipal du 5 juin 2015

- Tire au sort les jurés susceptibles de figurer sur la liste définitive des jurés de la cour d'assises de l'Oise pour 2016.
- Autorise le maire à signer le protocole de participation citoyenne entre la commune et la préfecture du département de l'Oise pour le dispositif «Voisins vigilants».
- Présente le programme de l'accueil de loisirs et des séjours pour l'été 2015 et en révisé les tarifs en tenant compte du coût de l'organisation de ces services.
- Informe que la commission d'appel d'offres a attribué le marché de travaux, d'entretien, de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse à la SARL Electric 77, et autorise le maire à signer ce marché.
- Informe sur le lancement des procédures administratives pour les marchés publics à venir.
- Propose une augmentation de 0,9% du taux de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2015.
- Fixe les tarifs pour les différents services publics communaux pour l'année scolaire 2015-2016 en rationalisant le quotient familial et en supprimant l'abattement de 5% prévu à partir du deuxième enfant, le quotient familial étant déjà calculé sur le nombre de personnes du foyer.
- Fixe la participation mensuelle des familles aux études surveillées organisées par les ensei-

gnants les lundis, mardis et jeudis en fonction du nombre de jours scolaires.

- Informe des travaux de voirie selon le marché attribué à l'entreprise COLAS par la commission d'appel d'offres.
- Présente le courrier de réponse de Monsieur PÉPY, président de la SNCF, suite à la motion présentée lors du conseil municipal du 25 mars.
- Informe de l'abandon par l'État du projet d'autoroute ferroviaire reliant le Pas-de-Calais aux Landes.
- Extension de la régie de recettes « Centre maternel périscolaire, garderie et études surveillées » aux activités péri-éducatives à compter de septembre 2015.

Conseil municipal du 22 septembre 2015

- Autorise la création du marché gourmand pour les jeudis 24 septembre et 22 octobre 2015 et fixe le droit de place des commerçants.
- Restitue la recette de 3051 € au Comité des Fêtes concernant la brocante.
- Crée un poste d'agent administratif polyvalent dans le cadre du dispositif d'emploi aidé CUI-CAE.
- Crée un poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif d'emploi aidé CUI-CAE.
- Crée un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial de deuxième classe pour le service technique.

- Approuve le PEDT (Projet Éducatif Territorial) et autorise le maire à signer la convention et à engager les démarches pour solliciter le fonds de soutien au développement des activités périscolaires.
- Autorise le maire à élaborer et à déposer un agenda d'accessibilité pour les ERP (Établissements Recevant du Public) communaux non conformes aux règles d'accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée).
- Autorise le maire à signer la convention de partenariat avec le conseil départemental, qui permettra aux jeunes de 18-19 ans d'être aidés financièrement pour leur permis en l'échange d'une participation bénévole dans la commune (dispositif Pass permis citoyen).
- Autorise le maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) pour la construction d'un NRO (nœud de raccordement optique) au carrefour de la rue de Paris et du boulevard de la riolette.
- Fixe le montant annuel du droit de stationnement pour les commerçants ambulants :
 - 135 € sans raccordement électrique
 - 250 € avec raccordement électrique
- Instaure une redevance pour l'occupation du domaine public des ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution de gaz.
- Instaure une redevance d'occupation provisoire du domaine

public pour les travaux sur les réseaux publics de distribution de gaz et de distribution d'électricité.

- Supprime l'exonération de taxe foncière de 2 ans pour les constructions nouvelles à usage d'habitation bâties à partir de 2016.
- Admet en non-valeur des créances irrécouvrables au budget du service d'eau et d'assainissement et modifie le budget en conséquence.
- Approuve et autorise le maire à signer la convention de fonds de concours entre la commune de La Chapelle-en-Serval et la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne pour le financement du programme de travaux de voirie.
- Présente les rapports annuels 2014 des services publics communaux et les met à disposition du public.
- Donne un avis favorable à l'ouverture d'un commerce de détail non alimentaire les dimanches 11 octobre, 22 novembre et 29 novembre 2015.

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.drays@lces.fr)



Maire-adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



Maire-adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



Maire-adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



Maire-adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



Maire-adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



Maire-adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Informations diverses

Naissances, mariages et décès

Naissances

19 mars 2015 : Sanaa NAFIA, née à Le Blanc-Mesnil

1er avril 2015 : Lilienne FORTIER-DURAND, née à Senlis

4 juillet 2015 : Stan JUBLIN, né à Gonesse

20 juillet 2015 : Baptiste CAILLON, né à Gonesse

30 juillet 2015 : Célia ZIVKOVIC, née à Senlis

13 août 2015 : Maëlys LOUIS-MONDESIR, née à Senlis

Mariages

16 mai 2015 : M. Rémy MEZIERES et Mme Tiffany RAJIAH JOHN PREMKUMAR

6 juin 2015 : M. Thomas HALPHEN et Mme Karine JOY

12 juin 2015 : M. Rémi ALLART et Mme Ibtissam HAMDANE

Décès

14 juillet 2015 :

M. Gabriel CORNET

2 septembre 2015 :

M. Hilario DA CUNHA FREITAS

29 septembre 2015 :

M. Louis KERNEL

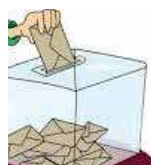
Horaires des cérémonies religieuses

Les prochaines messes célébrées à l'église de la Sainte-Trinité à La Chapelle-en-Serval

- samedi 31 octobre à 18 h 00
- dimanche 8 novembre à 9 h 30
- samedi 5 décembre à 18 h 00
- jeudi 24 décembre à 17 h 30

Élections régionales du 6 et 13 décembre 2015

Avec la réforme territoriale, le redécoupage des régions est mis en place. Le nombre des régions est réduit de 22 à 13 en métropole. La Picardie et le Nord - Pas de Calais sont regroupés en une unique région. Son nom sera choisi par la nouvelle équipe mise en place et en attendant, on l'appelle Nord - Pas-de-Calais - Picardie. Mais déjà des suggestions fusent : Grand Nord, Nord-Picardie...



Aujourd'hui et jusqu'aux élections de décembre, le siège de la région est à Amiens et Claude Gewerc en est le président. Le choix définitif des chefs-lieux de région ne doit intervenir qu'en juillet 2016, après les élections.

Mode de scrutin

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours. Les électeurs votent pour un parti. Puis les sièges sont attribués aux différents partis proportionnellement au nombre de voix qu'ils ont obtenues. Les candidats élus sont pris dans chacune des listes dans leur ordre d'apparition.

Le second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Seules les listes ayant recueillis 10 %

des voix peuvent se qualifier au second tour.

Au tour décisif (premier tour si une liste a obtenu 50 %, second tour sinon), la liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % des sièges alors que le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant reçu au moins 5 % des voix. Ainsi, la prime majoritaire permet à une liste arrivée en tête de disposer d'une majorité de sièges au conseil régional à partir d'environ 33 % des voix.

Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par section départementale.

Les candidats

Pour notre région, 170 conseillers régionaux seront élus. Les listes sont régionales mais elles sont composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Le nombre de candidats par section départementale est déterminé en fonction de la population de chaque département : 25 conseillers régionaux pour la section départementale de l'Oise.

Nos bureaux de vote

Les 3 bureaux de vote de la commune (mairie, école des dîme-rons et école du bois de chênes) seront ouverts de 8 h à 18 h sans interruption. Si vous désirez participer à la tenue d'un bureau de vote ou au dépouillement, prenez contact avec la mairie (coordonnées au dos du magazine).

Centre Communal d'Action Sociale

Durant la dernière campagne électorale municipale, beaucoup de sujets ont été portés par les différentes listes. L'une d'elles était :

— La couverture complémentaire santé pour tous

Soucieuse d'une action sociale de proximité, la municipalité a travaillé avec M. Patrick Soler, porteur avec Mme Annick Pincé de cette idée, afin de proposer à tous nos concitoyens la possibilité d'accéder à une complémentaire santé.

Dés aujourd'hui, un choix de trois mutuelles vous est proposé. Deux propositions avec «Ma Commune Ma Santé», fruit d'un long travail de recherche de mutualisation proposé par l'association ACTIOM (Actions de Mutualisation). Une troisième de la MOAT (Mutuelle Actuelle de nos Agents Territoriaux), qui s'ouvre aujourd'hui aux particuliers et donc à tous les Capellois. Toutes ces entités bénéficient bien sûr de notre accréditation.

Nous sommes heureux de pouvoir être l'intermédiaire d'un tel dispositif. Afin de vous présenter ces offres dans les meilleures conditions, les personnes intéressées peuvent retourner en mairie le petit questionnaire ci-joint. Des réunions publiques d'informations vous seront ensuite proposées. Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à

cette action sociale pour le bénéfice de tous.

Bien cordialement,
Le Président du CCAS, Daniel Dray

Horaires de poste

Le bureau de poste change d'horaires à compter du 2 novembre 2015.

- Lun. - ven. : 9 h - 12 h, 14 h - 17 h
- Sam. : 9 h - 12 h

Il ne sera ouvert qu'un mardi après-midi sur 4, les semaines suivantes :

- 2015 : semaines 47, 51
- 2016 : semaines 2, 6, 10, 14, 18, 22, 26, 30, 34, 38, 42, 46, 50

Aide aux impôts

La direction départementale des finances publiques de l'Oise informe ses usagers sur la mise en place d'un service de renseignement à distance pour les usagers particuliers.

Toute l'année, il est en effet possible de joindre un interlocuteur, par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h sans interruption, en appelant le 0811 36 36 00 ou par courriel à l'adresse financespubliques60@dgfip.finances.gouv.fr.

Le service est personnalisé. Il permet de traiter directement et en toute confidentialité les demandes courantes (modalités de calcul de ses impôts, récla-

mations, demande de délai de paiement, mensualisation, obtention de justificatifs) sans autre démarche.

Pour les échéances de paiement de la taxe d'habitation (au plus tard le 16 novembre 2015), les horaires pour bénéficier de ce service sont étendus de 8 h 30 à 22 h vendredi 13 et lundi 16 novembre.

Vacances scolaires

Suite à la refonte des régions, la répartition des zones scolaires a changé. Retrouvez les calendriers scolaires de toutes les zones sur education.gouv.fr. Notre commune fait partie de la zone B (Amiens).

— Vacances de la Toussaint

- Fin des cours : samedi 17/11/15
- Reprise : lundi 02/11/15

— Vacances de Noël

- Fin des cours : samedi 19/12/15
- Reprise : lundi 04/01/16

— Vacances d'hiver

- Fin des cours : samedi 06/02/16
- Reprise : lundi 22/02/16

— Vacances de printemps

- Fin des cours : samedi 02/04/16
- Reprise : lundi 18/04/16

— Vacances d'été

- Fin des cours : mardi 05/07/16



Une Capelloise à l'honneur

Voilà quelques mois déjà, j'ai eu l'honneur et le plaisir de rencontrer une jeune concitoyenne qui a fait beaucoup parler d'elle lors des résultats du baccalauréat 2015. Cette jeune Capelloise, Clotilde BUKATO, a obtenu son bac avec mention très bien. Sa note exceptionnelle de 20,58 sur 20 est la meilleure de Picardie.

Je suis fier qu'elle ait réalisé sa scolarité à La Chapelle-en-Serval, à l'école élémentaire du Vieux Château, du temps de Mme CHAMPSIAUX, directrice, et de Mmes MILANI et PINSON, toujours présentes ; puis au collège du Servois. Cela démontre au passage la qualité de nos établissements et de leurs enseignants. La suite se déroule au lycée Hugues Capet, à Senlis. Je remercie l'ensemble de ses enseignants.

Cette jeune fille simple, souriante, légèrement timide, m'intrigue. Ce résultat l'a surprise. Bien sûr, elle a travaillé, et pensait avoir son bac, sans doute avec mention, mais n'aurait jamais pensé être première de Picardie !

Mais comment peut-on avoir 20,58 sur 20 ? Tout paraît couler de source avec Clotilde. Le travail, c'est comme un jeu. 5 heures de travail par semaine après les cours pour étudier le latin, entre autres, qui lui permettent, grâce aux options qui complètent les notes de base, de dépasser les 760

points suffisants pour obtenir 20 /20.

La base était excellente, hors coefficient. Français écrit : 20 ; français oral : 18 ; mathématiques : 20 ; anglais : 20 ; espagnol : 17 ; philosophie : 19 ; physique-chimie : 19 ; sciences de la vie et de la Terre : 19...

Sa passion ? Elle n'en a pas particulièrement, mais trouve son équilibre dans le théâtre, le judo et surtout la course à pied qui lui permet de se défouler les dimanches. Ses défauts ? Peut-être son perfectionnisme, son exigence. Mais sont-ce vraiment des défauts ?

Elle a commencé une nouvelle vie à la rentrée 2015 pour deux ans de classe préparatoire au lycée Saint-Louis à Paris en PCSI Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur pour intégrer plus tard une école d'ingénieurs.

Je me permets, en votre nom, de lui souhaiter de brillantes études et la réussite qu'elle mérite. Toutes mes félicitations également à ses parents et à son frère. L'entourage a sans doute contribué à son succès.

Daniel DRAY, maire

Mérule

La mérule est un champignon lignivore qui se développe dans des bâtiments où le taux d'humidité est élevé et s'attaque aux charpentes, planchers et boiseries

anciennes. La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, introduit de nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'identification territoriale de la mérule, basées sur la procédure en vigueur concernant la lutte contre les insectes xylophages (termites). Le Code de la Construction et de l'Habitation prévoit un dispositif d'information à plusieurs niveaux :

Dès qu'il a connaissance de la présence de mérule dans un immeuble bâti, l'occupant, ou le propriétaire, doit en effectuer la déclaration en mairie. En cas d'infestation des parties communes d'un immeuble en copropriété, la déclaration doit être faite par le syndic.

Sur la base de ces déclarations, les communes identifient les zones à risque. Lorsque des foyers de mérule sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris après consultations des conseils municipaux, délimite les zones de présence d'un risque de mérule.

Dans les zones concernées, plusieurs dispositifs d'information sont obligatoires. En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, le vendeur doit produire une information sur la présence d'un risque de mérule. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction sur place n'est pas possible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Travaux

Église

La seconde tranche des travaux de l'église a démarré cet été. Cette fois, il s'agit essentiellement de travaux de maçonnerie sur les façades extérieures.

Au fil des années, les joints entre les pierres et les pierres elles-mêmes se sont usés et noircis par les intempéries et la pollution. Certaines pierres sont devenues trop poreuses et dégradées. Outre l'aspect inesthétique, elles ne remplissent donc plus correctement leur fonction de soutien de l'édifice. La chaux qui composait l'enduit des façades et les joints entre les pierres lors de la construction a été remplacée au cours du 20^{ème} siècle par le ciment. Malheureusement, trop durs et insuffisamment poreux, les mortiers de ciment sont sujets au décollement, et provoquent la dégradation de la pierre autour des joints.



Les travaux de l'entreprise de maçonnerie, spécialisée en monuments historiques et donc en taille de pierre, consistent en le pique-

tage des joints autour des pierres, le remplacement des pierres trop dégradées par de nouvelles taillées exactement à l'identique, et la réfection des joints par un mortier de chaux. Celui-ci, couleur sable, redonnera à l'église un aspect plus doux. L'ensemble des façades sera également nettoyé.

Les travaux devraient être terminés pour Noël.

Voirie

Comme vous avez pu le constater, la rue du chêne aux Loups a été complètement refaite cet été. Ces travaux sont une première tranche d'un programme qui vise à rénover sur 3 ans l'ensemble des rues du chêne aux loups, de la gloire, et des dîmerons.



Souvenez-vous, l'état de la voie au mois de juin était catastrophique. Des fuites sur le réseau d'eau appartenant à la Lyonnaise des Eaux avaient raviné le terrain sous la chaussée. De gros trous se formaient, rendant la circulation dangereuse. D'autre part, les

trottoirs étaient disparates, et leur largeur variable. Quant au revêtement, l'enrobé était dégradé ou inexistant.

Les travaux ont rendu la rue à nouveau propre et sécurisante, et ont permis à La Lyonnaise des Eaux de refaire une partie de son réseau.

Miroir

Afin de sécuriser la sortie de la rue du vieux château, le miroir de sécurité devenu opaque à l'angle de l'allée des marronniers et de l'allée Saint-Georges a été remplacé par un neuf.



Fontaine

Une fontaine à eau a été installée dans le hall d'entrée de la mairie, permettant aux visiteurs de la mairie et du parc de se désaltérer.



Potelets

Des potelets ont été installés rue du pont Saint-Jean et rue du chêne au loup pour empêcher les automobilistes de rouler sur les trottoirs.



Fleurs

Deux bacs à fleurs ont été installés devant la mairie.



Clos du chêne au loup

Les travaux pour le centre d'affaires « Le clos du chêne au loup » ont commencé. Son ouverture est prévue pour le second semestre 2016. Il devrait entre autre accueillir un hôtel 4 étoiles de 52 chambres, un restaurant et des salles de conférences.



Balançoire

Une balançoire a été installée dans le parc de la mairie.



Sécurité

Voisins vigilants

Vos élus, lors du conseil municipal du 5 juin 2015, ont décidé de concrétiser la mise en place de l'action «Voisins vigilants» avec pour objectif de :

- Rassurer la population.
- Faire de la prévention de proximité.

Mais aussi :

- Offrir aux administrés un cadre de vie sécurisant.
- Répondre à une véritable attente de la population.
- Dissuader les cambrioleurs.
- Recréer du lien social et briser l'isolement.
- Renforcer les relations entre institutions et citoyens.



Le protocole sera prochainement rédigé et transmis à l'autorité administrative. Après homologation par la préfecture, vous serez conviés à une réunion d'information sur la possibilité de mettre en place ce dispositif. À cette occasion, les Capellois souhaitant y participer se feront connaître. Les représentants de la gendarmerie nationale, des élus et le service de la police municipale seront présents à cette réunion.

La gendarmerie informera en détail des implications que cela

comporte pour les volontaires. Ces derniers, les « référents », seront le relais entre les habitants, le maire (police municipale) et la gendarmerie. Un échange d'informations sera alors mis en place.

Une réunion d'information publique se tiendra jeudi 5 novembre à 20h30 à la salle des fêtes.

CORG

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore des raisons pour lesquelles un gendarme de Beauvais répond à notre appel alors que nous avons sollicité la brigade de notre secteur.



Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau du département. Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : (le «17») pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces

de gendarmerie. Il est à ne pas confondre avec :

- le 18 pour appels des pompiers
- le 15 pour appels du SAMU

Il est bien sûr en lien permanent avec les autres services de l'État. Ses missions :

- Centralisation de l'information
- Réponse aux sollicitations
- Gestion et coordination des interventions

Entre 19h et 8h, si je compose le numéro d'urgence 17 ou le numéro à 10 chiffres de la brigade locale, je parviens au CORG de Beauvais.

Entre 8h et 19h, je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte, etc. Il me faut alors composer le 03 44 58 34 17. Si c'est une urgence, je fais le 17.

Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner leur action. Le CORG centralise les interventions sur tout le département, et répond également à l'appel des usagers lorsque les brigades sont fermées au public. Durant ces horaires, c'est lui qui coordonne les moyens de la gendarmerie. Le CORG est l'outil opérationnel à la main du commandant de groupement de l'Oise, pour une bonne coordination des patrouilles et une intervention plus rapide et plus efficace en cas de besoin.

Faux policiers

Deux cas de faux policiers nous ont été signalés dans les environs. Sous un faux prétexte, ils se sont présentés au domicile d'habitants avec une fausse carte. Laissés seuls, ils en ont profité pour voler des biens et disparaître.



Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de policiers dans notre commune, mais seulement des policiers municipaux et des gendarmes. Si des policiers se présentent chez vous, ne les laissez pas entrer si possible. Ne les laissez pas seuls dans une pièce et appelez la gendarmerie (17).

Stationnement

Des places de stationnement ont été tracées par nos agents du service technique cet été, afin d'en délimiter les zones et pour en ajouter un certain nombre face à la mairie, sur les routes qui mènent à Chantilly et Senlis. Nous ne pouvons plus tolérer que sur la départementale 1017 (rue de Paris), des voitures se garent sans tenir compte des piétons et de la place minimum qui leur est réservée pour circuler. Obliger



Stationnement à cheval sur la chaussée à Senlis.

une poussette, un enfant, une personne handicapée ou tout simplement un piéton à contourner un véhicule en empruntant la départementale, c'est mettre leur vie en danger. Cela ne doit pas arriver. C'est pourquoi nos deux policiers municipaux ont dorénavant pour consigne de faire respecter ces stationnements en verbalisant tout contrevenant.

Certaines places sont trop étroites pour y stationner un véhicule entièrement sur le trottoir. Il est

donc autorisé de laisser deux roues sur la chaussée, comme cela se pratique à Senlis.

Un autre souci est le nombre de places insuffisant dans certains quartiers de la commune. Trop de constructions ont été tolérées avec une seule place de parking par logement. Nous en sommes conscients, nous y travaillons et devons trouver des solutions.



Problèmes de stationnement, allée des marronniers.

Jeunesse

L'été au centre aéré

Le thème du mois de juillet était le « monde médiéval », nous avons essayé de faire voyager les enfants dans le temps : déguisements, danses, chants et jeux d'une autre époque ont animé notre mois. Nos sorties : Le parc médiéval Carisiolas où les enfants ont pu faire de la poterie, de la taille de pierre, du torchis... un fauconnier est venu dans le parc de la mairie nous faire découvrir ces magnifiques animaux, nous avons pu les faire voler, c'était impressionnant. Les jeux en bois, le labyrinthe de maïs, les machines anciennes du musée conservatoire de la vie agricole ont ravi les petits comme les grands. Les enfants ont aussi pu apprécier la plaine de jeux Ludiboo, le barbecue organisé au centre, la nuit camping dans le parc de la mairie avec une grande enquête policière.



Le club Ado a été un succès et tous les jeunes accueillis en demandent encore, un programme adapté, des animateurs dynamiques et des ados adorables, un très bon cocktail pour des vacances réussies.

Les plus petits ont eu la chance de passer 3 jours et 2 nuits dans une ferme, ils ont pu participer à la traite des vaches, nourrir les animaux, jouer dans la nature, monter dans des gros tracteurs...



Les plus grands sont partis 5 jours et 4 nuits en camping dans une base de loisirs ; les journées étaient bien chargées, mini-moto, piscine, atelier voltige, mini-golf, course d'orientation... et pour la dernière soirée, une boum géante avec tous les jeunes du camping. Un air de liberté, de la bonne humeur, nous ont fait passer une superbe semaine... vivement l'année prochaine !



Le cirque s'est invité à l'accueil de loisirs durant le mois d'août. Des clowns, des jongleurs, des dresseurs en herbe ont participé à cette aventure. Une journée d'initiation au cirque de Gouvieux nous a permis d'être des artistes d'un

jour, un magicien est venu nous apprendre des tours de magie, les animaux du zoo d'Amiens nous ont émerveillé et le parc d'attractions à Saint-Paul a clôturé notre mois.

Une veillée et une nuit camping ont été organisées au centre ainsi qu'un barbecue.

Qui a dit que la pluie gâchait les vacances ? Demandez aux enfants qui ont participé au camping de 5 jours et 4 nuits dans une base de loisirs d'Olhain s'ils sont d'accord avec cela. Ils vous répondront que non ! Mini-golf, piscine, enquête Cluedo, parcours filets suspendus (le plus grand du monde), et pleins d'autres activités ont bercé notre semaine qui est passée beaucoup trop vite pour tout le monde...

Un énorme merci à tous les enfants pour leur sourire et leur bonne humeur, on se donne rendez-vous l'année prochaine.

Carine, responsable périscolaire, et son équipe.

CMJ intercommunal

Grande nouveauté : un Conseil Municipal des Jeunes commun pour La Chapelle-en-Serval et Orry-la-Ville.

Les communes de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville sont non seulement proches géographiquement, mais également dans leur évolution historique ; elles se sont développées ensemble,

et en même temps... Capellois et Orrygeois partagent déjà de nombreuses infrastructures : stade, desserte par autocars, collège, associations sportives et culturelles...

Péréniser un conseil municipal pour les jeunes capellois uniquement devenait obsolète. L'idée d'un CMJ en commun avec la commune d'Orry-la-Ville devenait évidente et nécessaire. Nos enfants se fréquentent quotidiennement. Leurs soucis, volontés, projets et idées méritent d'être mis en commun, afin d'être encore plus force de proposition.

— Présentation

Le CMJ est une assemblée de jeunes volontaires motivés pour monter des projets : soirées, animations, actions de solidarités...

— Objectif

Le CMJ a pour objectif de les initier à la vie politique et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie.

Les jeunes conseillers :

- représentent les jeunes citoyens de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville
- sont acteurs de la vie de leur commune, en proposant des projets d'intérêt général
- donnent leur avis sur la vie locale
- sont impliqués dans la communication de leurs actions

— Organisation

Des assemblées plénières 2 à 3 fois par an réunissent tous les jeunes

conseillers ainsi que les maires, les adjoints en charge de la jeunesse et les animateurs du CMJ. Un animateur est chargé de suivre le parcours de ces jeunes conseillers. Il les aide à être force de proposition et à développer des projets. Les projets sont discutés et validés ou non par les conseillers.

Des réunions mensuelles par groupes de projet une fois par mois minimum, pour choisir les projets à préparer et à défendre en assemblée plénière, préparer la présentation de ces projets en assemblées plénières et assurer tout ce qui est nécessaire pour mener les projets à bien.

— Composition

- 5 élèves capellois de l'école élémentaire du bois de chênes
- 5 élèves orrygeois de l'école élémentaire Henri Delaunay
- 4 élèves orrygeois du collège du Servois
- 4 élèves capellois du collège du Servois

— Agenda prévisionnel

- septembre 2015 : stand au forum des associations
- octobre 2015 : article dans les journaux municipaux
- octobre 2015 : communication dans les écoles et le collège
- novembre 2015 : dépôt des candidatures et élections

— Contacts

Jean-Claude Lejeune :
jean-claude.lejeune2@orange.fr

Marion Le Maux :
marion.le-maux@lces.fr
06 89 21 66 53

En avant pour cette nouvelle aventure...

Le CMJ vous intéresse ? Déposez votre candidature à cmj@lces.fr

APE : deuxième année

Les vacances terminées, nos enfants sont retournés à l'école.

L'an passé, les Activités Péri-Éducatives (APE) se sont terminées dans une ambiance folle : un carnaval avec défilé dans la ville ! Un grand succès.

Nouvelle année, nouveaux programmes...

Pour les enfants de l'école maternelle des dîmerons, les APE ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 16h45. Les enfants de petites sections seront encadrés par leurs ATSEM (Florence et Amélia) pour des histoires contées, et des jeux d'éveil en tenant compte du rythme de chacun puisqu'ils seront à peine réveillés de la sieste. Plusieurs ateliers seront proposés aux élèves de moyenne et grande sections. Ils y participeront jusqu'aux vacances de la Toussaint puis changeront d'activités. Les enfants seront une dizaine par atelier.

Au programme :

- Atelier cirque (équilibre, jonglage, activité manuelles, accro-sport...)
- Activités scientifiques (ça flotte/ ça coule, l'électricité statique, l'ouïe, l'odorat, le goût...)
- Atelier potager (entretien du potager réalisé l'année dernière, plantation, germination...)
- Découverte de l'espace (création d'un planétarium, pourquoi il fait nuit ?...)
- Organisation d'une kermesse de fin d'année (réalisation des différents jeux, apprentissage des règles de jeux, décoration...)
- Atelier sportif (initiation aux différents sports : basket-ball, teck, football, disc golf...)

Pour les enfants de l'école élémentaire du bois de chêne, les APE ont lieu également les lundis, mardis et jeudis, de 15h30 à 16h30. Les enfants ont le choix entre plusieurs activités. Une fois dans le groupe choisi, ils y resteront jusqu'aux vacances de la Toussaint. Après celles-ci, ils pourront changer de groupe s'ils le souhaitent. Ils seront environ 18 par groupe.

Au programme :

- 2 groupes sports (tennis, endurance, basket-ball, handball, football, teck...)
- Danse (sur une musique choisie par les enfants, ils inventeront leur chorégraphie)
- Atelier créatif (décoration, porte clé, cadre photo, poterie,

scrapbooking...)

- Fabrication de jeux de sociétés avec des matériaux de récupération, concours d'originalité, duels...

Que de nouveautés et de découvertes pour nos enfants !

École maternelle des dîmerons

La rentrée s'est bien déroulée à l'école maternelle, qui accueille cette année 98 élèves répartis dans 4 classes :

- une petite section : Mme MARCHAL, directrice
- une petite / moyenne section : Mme BRETEZ
- une moyenne / grande section : Mme VICENTE
- une grande section : Mme LIENNEL
- Mme KIELUS décharge Mme LIENNEL le mardi et Mme MARCHAL le vendredi

Contact

Rue des dîmerons
60520 La Chapelle-en-Serval
03 44 54 65 39
ce.0601654X@ac-amiens.fr

Horaires

8h50 – 12h et 13h20 – 15h45

École élémentaire du bois de chêne

Les élèves de l'école élémentaire sont rentrés le mardi 3 septembre. Il y avait 223 élèves présents pour

9 classes dont voici la liste des enseignants :

- Mme DOLLE : CP
- Mme PINSON : CP-CE1
- Mme DEPREZ : CE1
- Mme CARITE : CE1-CE2
- Mme VAILLANT, directrice, : CE2 (M, J, V)
- Mme POULARD : CE2 (L, Me)
- M. LEGASTELOIS : CE2-CM1
- Mme BRUNET : CM1
- Mme MILANI-EVREUX : CM1-CM2
- Mme JANSON : CM2
- Mme AUSSEUR, remplaçante

Contact

577, rue du Pont Saint-Jean
60520 La Chapelle-en-Serval
03 44 54 90 93
ce.0601860w@ac-amiens.fr

Horaires

8h35 – 11h45 et 13h05 – 15h30

Liste de diffusion

La directrice vous propose une liste de diffusion par courriel, afin de recevoir les comptes-rendus de conseils d'école ainsi que diverses informations (conférences, sorties culturelles de proximité, etc.) Pour y adhérer, envoyez un courriel à ce.0601860w@ac-amiens.fr avec l'objet « Liste de diffusion parents 2015-2016 ».

Collège du Servois

Un échange franco-anglais très fructueux

Dans le cadre des bourses Lefèvre (qui sont des financements de

projets franco-anglais) et de l'année scolaire 2014-2015, des élèves de 3^{ème} du Collège du Servois et de la Waverley School de Birmingham ont travaillé ensemble autour de la thématique de la cuisine coloniale. Ils étaient encadrés par trois professeurs : Mesdames FREVAL, SIRE et Monsieur GAST.

Après des voyages successifs en Grande-Bretagne et en France au mois d'avril 2015, ils ont réalisé un livre de recettes coloniales. Les élèves ont pu s'initier à la cuisine au Royaume-Uni et participer à la réalisation graphique en France. Tous les élèves ont été reçus par le maire, Daniel Dray, et le conseil municipal pour commémorer la belle réussite de ce projet. C'est la troisième fois que cette école nous rend visite dans le cadre de projets internationaux.

C'est donc avec un grand plaisir que nous renouvelons cette expérience, car nos deux établissements ont été de nouveau choisis pour réaliser un projet commun. La thématique annuelle sera la mémoire de la première guerre mondiale avec un travail approfondi sur des lettres de soldats. Ceci devrait déboucher sur la réalisation d'un recueil de lettres écrites par les élèves et l'inauguration d'une stèle de la mémoire. Des élèves de 3^{ème} du collège se rendront à Birmingham au mois d'avril pour travailler ensemble.

— Un projet d'envergure : Erasmus +

Dans le cadre d'Erasmus + 2014-



2016, quinze élèves de 3^{ème} du Collège du Servois participent à un projet européen financé par le Conseil de l'Europe. Cela permet de réduire très fortement le coût de chaque voyage pour les familles. Les pays partenaires sont la Suède, l'Allemagne et l'Italie. Le thème de travail est l'eau.

Après avoir accueilli les trois délégations au mois de novembre 2014, les élèves sont allés à Fano (Italie) en mars 2015 puis à Ystad (Suède) en septembre 2015. Le projet se terminera en Allemagne où nous visiterons la ville de Schwarzach en mars 2016.

Les élèves sont répartis dans quatre groupes (qualité de l'eau, photo, musique et langage) et réalisent notamment un calendrier, un album photo, un recueil de chansons, un show radio et des jeux de société autour de l'eau. Ils renforcent aussi leurs compétences linguistiques en anglais, langue officielle du projet, mais aussi en allemand, suédois et italien. Ce projet devrait même déboucher sur une coopération très étroite entre La Chapelle-en-Serval et Schwarzach qui devraient se jumeler d'ici quelques mois.

Guillaume GAST, professeur d'histoire-géographie



Sports

OLCVB (volley-ball)

Le club OLCVB a — pour la première fois depuis sa création — participé au forum des associations de la ville de Chantilly qui a eu lieu samedi 5 septembre, en plus de sa représentation annuelle sur les communes de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville.



Chaque année, le club est ravi de voir se présenter à ses stands de futures recrues éventuelles qui viennent prendre des renseignements ainsi que ses plus fidèles membres qui viennent confirmer leur renouvellement de licence tout en tenant compagnie aux membres tenant les stands.

Nous souhaitons vous rappeler que nous acceptons tous les intéressés — débutants ou expérimentés — dès leur 12^{ème} bougie soufflée. Cette année, les créneaux des entraînements sont répartis de telle façon :

Au gymnase d'Orry-la-Ville :

- 12 à 17 ans : mardi soir 19h - 20h45
- Seniors féminines (+18 ans) : mardi soir de 20h45 à 22h30
- Seniors masculins (+18 ans) : jeudi soir de 20h30 à 22h30

Au gymnase de la Chapelle-en-Serval :

- Créneau loisir mixte tous âges confondus : vendredi soir de 20h30 à 22h15

TCS (tennis)

Le Tennis Club du Servois a fêté en avril dernier son champion de l'Oise dans la catégorie 14 ans garçons.

Nous saluons cette belle réussite pour sa troisième finale en championnat individuel de l'Oise.



VTT du Servois

Cette saison à l'école VTT, nous avons 11 jeunes de 9 à 15 ans dont une fille de 10 ans. Les sorties ont lieu le samedi après-midi de 14h30 à 16h30, au départ de la place de la glorie. Nous sommes

2 adultes pour encadrer tout ce petit monde. La saison dernière, 3 jeunes se sont lancés dans la compétition (challenge UFOLEP Oise et Val-d'Oise trophy). Nous espérons cette saison en motiver d'autres.



Parc Naturel Régional & Aire Cantilienne

Compostage en pied d'immeuble

Savez-vous que les déchets compostables (comme les épluchures de fruits et légumes par exemple) représentent en moyenne 30% de vos déchets « ordures ménagères » ?

Réduire la quantité d'ordures ménagères, c'est maîtriser vos impôts et c'est faire un geste pour la collectivité.

C'est pourquoi nous proposerons aux habitants des immeubles de la commune de mettre en place le compostage en pied d'immeuble. Cette opération, fondée sur le volontariat devra être votée en assemblée générale entre le PNR, les syndicats et la CCAC.

— Les étapes de l'opération

- pré-adhésion
- formation des guides composteurs
- inauguration et mise en place des composteurs
- invitation de tous les habitants de la copropriété à l'inauguration, information, remise des boisseaux et des aide-mémoires
- après 6 mois, point d'information éventuel
- après 9 à 12 mois, récolte du compost avec les guides composteurs et les habitants participants



— Objectifs

- récupération des déchets triés pour le compost
- compostage de matière sèche (broyat de branches, feuilles...)
- compostage des matières plus grasses (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, café avec filtres, essuyes-touts, etc.)
- récupération du compost pour les habitants

— Intérêts

Cette opération présente de multiples intérêts, pour les habitants comme pour la communauté. Sur le plan financier, les habitants feront des économies sur leur facture de ramassage de déchets, puisque le volume de déchets compostables est estimé à 30 % des ordures ménagères.

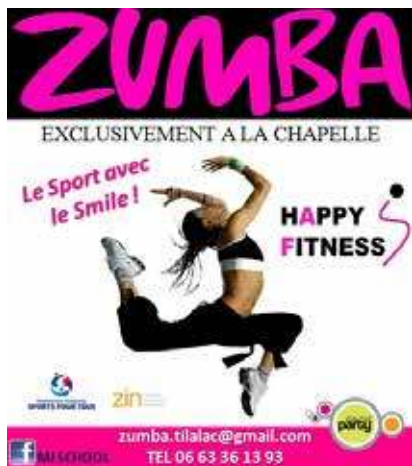
Du point de vue environnemental, c'est à la fois une diminution des déchets incinérés ou mis en décharge, et la valorisation des déchets par recyclage, permettant de récupérer un compost riche en oligo-éléments qui servira d'engrais aux plantations.

Associations

Happy Fitness

Exclusivement à La Chapelle-en-Serval, retrouvez nos cours de Zumba et de Fitness avec Happy Fitness.

Vous avez été nombreux sur notre stand lors du forum des associations de La Chapelle-en-Serval à découvrir toutes nos activités Zumba et Fitness : de la Zumba adultes et enfants, du fitness doux et zen ou au contraire du fitness cardio, de la salsa au reggaeton, des acrobaties et des danses du monde, il y en a pour tous les goûts !



N'hésitez plus à nous rejoindre et laissez-vous tenter (possibilité de cours d'essai) ! Au programme : Zumba, guests, danseuse brésilienne, démonstration de capoeira, DJ et plein d'autres surprises encore ! Oubliez votre quotidien, videz vous la tête et venez brûler des calories tout en vous amusant dans une ambiance festive et latinaaaaa !

Zumbamicalement,
L'équipe

Contacts

Téléphone : 06 63 36 13 93
Courriel : zumbatilalac@gmail.com
Facebook : MJ SCHOOL

Sophro-coaching

Nouveau pour la rentrée !

À partir du 29 septembre à la Rose-riaie, l'association Sophro-coaching vous propose :

- des séances de sophrologie le mardi de 19 à 20 h, pour mieux gérer votre stress et renforcer votre mieux-être
- du coaching dans vos démarches professionnelles, sur rendez-vous, le mardi de 18 h à 19 h

Vous êtes les bienvenus pour une séance d'essai en sophrologie, contactez-nous au préalable au 06 38 32 84 37.

Pour les premières séances, venez avec un tapis de sol dans la mesure du possible.



Pétanque

La Chapelle-en-Serval à l'honneur à Port Barcarès.

L'équipe de pétanqueurs composée d'Alain Z., Gilles C., Michel B., adhérents de « Loisirs du Servois » vient de participer au challenge national de pétanque. Elle représentait le département de l'Oise et la région « Hauts-de-France » comprenant l'Oise, la Somme, le Nord et le Nord-Pas-de-Calais.

L'équipe termine à la 5^{ème} place sur 86, représentant plus de 60 départements et une dizaine de régions. Cette place est récompensée par les sponsors de la Fédération Nationale de Générations Mouvement.



Retour sur...

Brocante

Le 6 septembre dernier s'est déroulée la traditionnelle brocante de La Chapelle-en-Serval, avec la participation de 110 exposants. Pour cette deuxième brocante organisée par le nouveau Comité des Fêtes, une première nouveauté au niveau de l'accueil a porté ses fruits : faire entrer les exposants 4 par 4 a permis de réduire le délai d'attente à l'entrée. Autre changement, le découpage des emplacements en sections de 2 mètres afin de simplifier la gestion. Ce découpage restera inchangé, et permettra aux exposants un repérage précis lors des inscriptions.

Comme l'année dernière, la restauration a été confiée à des professionnels de la commune afin de garantir une bonne qualité tout en faisant travailler des talents locaux. Tous ces éléments, ajoutés à un ciel clément, ont fait une réussite de cette édition 2015. Réussite qui résulte du travail du Comité des Fêtes, mais aussi de celui des agents municipaux et de la mairie, ainsi que la participation de chacun de vous, exposants et clients.

La brocante 2016 sera ouverte aux inscriptions à partir de juin 2016. Les exposants choisiront en mairie leur emplacement. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Des emplacements spécifiques seront réservés pour les personnes à mobilité réduite. Merci à tous et à l'année prochaine.

Le Comité des Fêtes



Visite du Sénat

Lundi 14 septembre, la sénatrice de Beauvais, Mme Caroline Cayeux, est venue à notre rencontre lors de la visite du Sénat. Sur notre invitation, des élus d'Orry-la-Ville nous ont rejoint pour cette visite.



Marché gourmand

Le premier marché gourmand de La Chapelle-en-Serval a eu lieu le 24 septembre, place de la gloire. Une dizaine de commerçants (gaufres, primeur, produits laitiers, épices, spécialités antillaises...) avaient posé leurs stands sur le parking, dans une ambiance conviviale, de 16h à 20h.

Prochain rendez-vous avant l'hiver : jeudi 22 octobre prochain, même heure, même endroit. Si l'expérience est concluante, le marché gourmand reviendra l'année prochaine, une fois par mois d'avril à octobre.



pour donner une représentation de danse.

12 h : Inauguration de l'aire de jeux Guy Colé. L'aire de jeu créée par l'ancien maire a été baptisée, conformément à notre programme électoral, par le maire Daniel Dray et Élisabeth Colé, veuve de l'ancien maire. Une plaque commémorative a été installée.

De 11h à 18h, de nombreuses associations capelloises sont venues présenter leurs activités, faire connaissance avec les Capellois, vendre quelques objets pour leur permettre de mener leurs actions tout au long de l'année. Des jeux gonflables et à pédales étaient installés dans le parc pour le plaisir des enfants.

Fête des associations

Le 7 juin, la fête des associations a égayé la commune, avec le défilé du carnaval des APE le matin, et les associations dans le parc de la mairie l'après-midi.

10h : Défilé du carnaval des APE, organisé par les enfants et les animateurs du centre de loisirs. Le char suivi du cortège des enfants déguisés a défilé dans les rues de la commune depuis les écoles jusqu'au parc de la mairie, où les enfants sont montés sur scène



Feu d'artifice du 14 juillet

Après une retraite aux flambeaux depuis la place de la Glorie, les Capellois ont rejoint les Orrygeois au stade du SIVOM et le feu a été tiré à 23h pile. 15 minutes d'un spectacle époustoufflant !

Cet événement était organisé conjointement par les comités des fêtes d'Orry-la-Ville et de La Chapelle-en-Serval, avec la participation des municipalités.



Forum des associations



Le forum des associations organisé le samedi 7 septembre au gymnase de La Chapelle-en-Serval a été une belle réussite. Le gymnase était rempli, avec la participation de 53 associations pratiquant sur les communes d'Orry-la-Ville et de La Chapelle-en-Serval. Très bonne ambiance, cadre aéré, beaucoup de visiteurs de nos deux communes, mais aussi des communes avoisinantes. C'est une expérience réussie qui se renouvellera l'année prochaine sur le territoire d'Orry-la-Ville. L'annuaire des associations distribué dans la foulée et toujours disponible en mairie regroupe lui 61 associations pratiquant sur nos deux communes.

À venir

Loisirs du Servois

Après les festivités de plein air arrivent celles qui permettent de passer de bons moments au chaud et dans une ambiance de fête.

Notre association « Loisirs du Servois » vous propose de nous retrouver le dimanche 13 décembre 2015 à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval. Ce sera un moment de détente, de défoulement pour ceux qui aiment la danse, de convivialité autour d'un repas préparé sur mesure pour satisfaire tous les gourmets. Un orchestre, avec des musiciens évoluant sur toute la région d'Île-de-France vous mettront dans de bonnes dispositions pour vous faire passer un agréable après-midi.

Contacts

Téléphone : 06 83 41 55 13
Courriel : cdas60520@orange.fr

La Chapelle en Serval
Dimanche 13 décembre
Organisation « LOISIRS DU SERVVOIS »
12h30
Salle des fêtes
Repas dansant

Menu
Entrée : Soupe de légumes et carottes
Le chou de garniture
Sauté de viande
Bœuf à la moutarde et purée de pommes de terre
Pâtisseries
Dessert : Crème brûlée
Fruit de saison
Vin blanc, rouge, orange

Renseignements et réservations
Dernier délai 5 décembre
0344546746 - 0637354597 - 0344546239
Mail : cdas60520@orange.fr
Site : <http://loisirs-du-servois.e-monsite.com>
Cocooner : Loisirs du Servois
24 allée des biches - 60520 La Chapelle-en-Serval

Concert de musique classique

La municipalité a invité le conservatoire de musique « Le Ménestrel » à se produire le 29 novembre à 17 h à l'église de la Sainte-Trinité de La Chapelle-en-Serval.

Au programme :

- Marc-Antoine Charpentier (1643-1704)
Ouverture du Te Deum
- François-Joseph Gossec (1734-1829)
Première Messe de Noël : Kyrie - Christe - Andante - Le chant - Accurite gentes
- Jean-Baptiste Lully (1632-1687)
Musique de scène du Bourgeois Gentilhomme : Ouverture - Marche des Turcs - Ballet des Nations - Chaconne des Scaramouches, des Trivelins et des Arlequins
Chœur final

Chef de chœur : Agnès Dalarun
Orchestre de chambre du Ménestrel
Violon solo : France-Pascale Chevalier
Direction : Philippe Dalarun

Conservatoire de musique Le Ménestrel : conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire cantilienne, fondé en 1973, est une association à vocation intercommunale, soutenue par les villes de Chantilly et Gouvieux, la communauté de communes de l'Aire Cantilienne et le conseil général de l'Oise. Par son nombre d'adhérents (près de 600 jeunes et

adultes), par la diversité des disciplines et des pratiques musicales, par l'excellence de ses enseignants, Le Ménestrel est l'un des établissements d'enseignement artistique les plus importants de Picardie, dont le fonctionnement est conforme au schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture. Il contribue à l'animation du territoire par de nombreux concerts et constitue un centre de ressources pour les musiciens amateurs comme pour les futurs professionnels de la région de Chantilly. Il est particulièrement réputé pour sa pratique de chœur et d'orchestre.

MUSIQUES
du TEMPS du ROY

Dimanche 29 novembre 2015
Eglise de La Chapelle-en-Serval

OISE Chantilly Gouvieux

Écran géant

L'un des projets qui figurait au programme de notre liste «La Chapelle, un nouveau cap !» était d'installer un écran géant à la salle des fêtes, pour y projeter des événements sportifs, des films, des présentations lors de réunions publiques. Voilà qui est chose faite, puisque pendant l'été, un écran de 4x3 m et un vidéoprojecteur «Full HD» (1920x1200 pixels) ont été mis en service, le tout pour environ 7 000€. Son inauguration officielle a eu lieu dimanche 11 octobre pour le match de poule de la coupe du monde de rugby opposant les équipes de France et d'Irlande. D'autres événements sont déjà programmés.

— Rugby

Les prochains matchs retransmis en direct sur écran géant, avec entrée gratuite et vente de boissons, sont :

- samedi 17 octobre à 21 h au Madison (609 rue de Paris) : ¼ finale - France / Nouvelle-Zélande
- samedi 24 octobre à 17 h à la salle des fêtes (1200 rue de Paris) : ½ finale - France / ? *
- samedi 31 octobre à 15 h à la salle des fêtes (1200 rue de Paris) : Finale

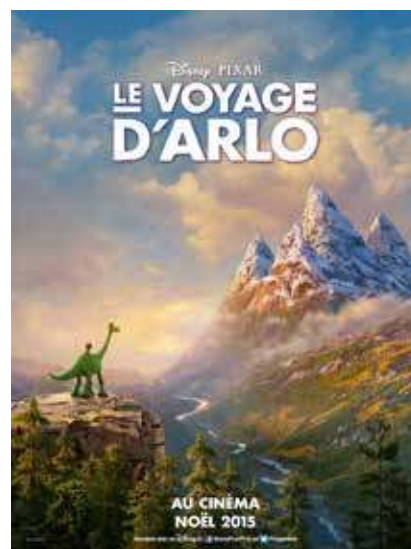
* sous réserve et en fonction de la qualification de l'équipe de France

Organisé par la municipalité de La Chapelle-en-Serval et avec l'aide du Comité des Fêtes de La Chapelle-en-Serval et du Madison.



— Noël des enfants

Samedi 12 décembre, les enfants des classes de maternelle et de CP seront invités à la projection du court-métrage «Joyeux Noël Madagascar» à la salle des fêtes. Ils rencontreront ensuite le père Noël qui leur remettra un cadeau. Les plus grands iront au Grand Rex à Paris le samedi 5 décembre pour voir «Le voyage d'Arlo».



Jeux

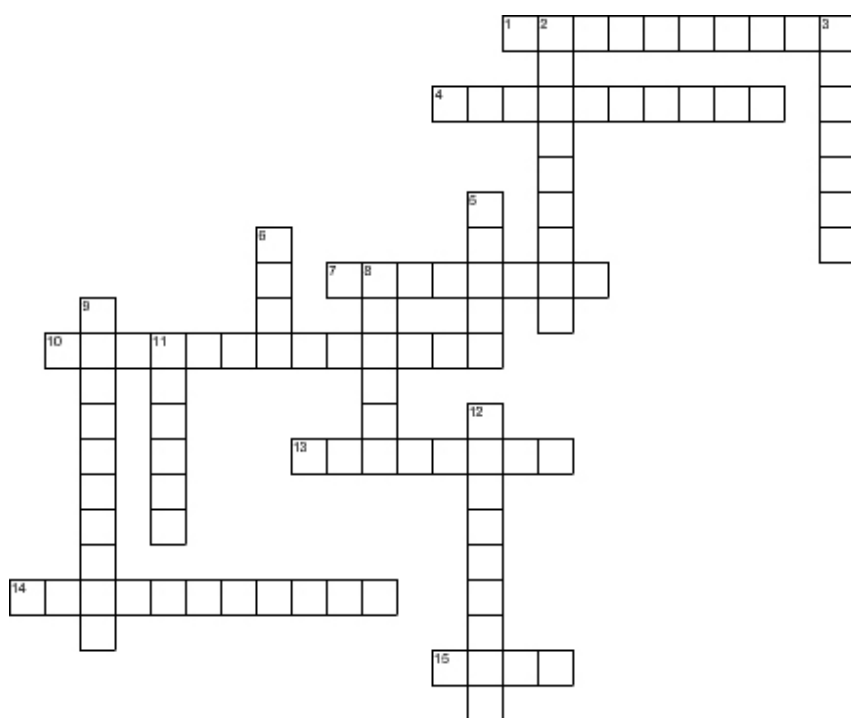
Focus

Dans le dernier numéro, il fallait reconnaître un détail situé sur un linteau de garage, place Dauphine.



Et maintenant, saurez-vous reconnaître où se trouve ce détail et quelle est son utilité ?





Mots croisés

Solutions du n°5

Horizontalement

- 3. Hiroshima
- 6. Armistice
- 9. Nazisme
- 12. Rommel
- 13. Pearl-Harbor
- 14. Résistance
- 15. Déportation

Verticalement

- 1. Collaboration
- 2. Kamikaze
- 4. Extermination
- 5. Mussolini
- 7. Capitulation
- 8. Pétain
- 10. Alliés
- 11. Maginot

Nouveaux jeu : les jeux olympiques

Horizontalement

- 1. Plus ancienne des disciplines sportives, au programme des jeux olympiques depuis la 1^{ère} édition en 1896 pour les hommes, et en 1928 pour les femmes.
- 4. Cette discipline réunit deux espèces biologiques différentes, l'être humain et l'équidé.
- 7. Méthode qui permet aux êtres humains et à certains animaux de se mouvoir dans l'eau avec leur seule énergie corporelle. Elle peut être « synchronisée ».
- 10. Sport consistant à soulever des poids.
- 13. Sport collectif où deux équipes de 7 joueurs s'affrontent avec un ballon sur un terrain de 40m par 20m, séparé en deux camps.

14. Sport collectif appelé également « ballon volant » au Québec. Se pratique sur un terrain de 18 x 9 m, avec 2 équipes de 6 joueurs qui s'affrontent avec un ballon, séparées par un filet.

15. Sport de combat. Aux jeux olympiques depuis 1904. Se pratique avec des gants matelés.

Verticalement

2. Combinaison de 3 sports différents, figure au programme olympique depuis les JO de 2000 à Sydney. Discipline sportive constituée de 3 épreuves d'endurance enchaînées.

3. Fait partie des 4 sports ayant toujours figuré au programme olympique. Discipline consistant à toucher son adversaire avec une arme blanche.

5. Combat à mains nues au cours duquel les adversaires se mesurent au corps à corps.

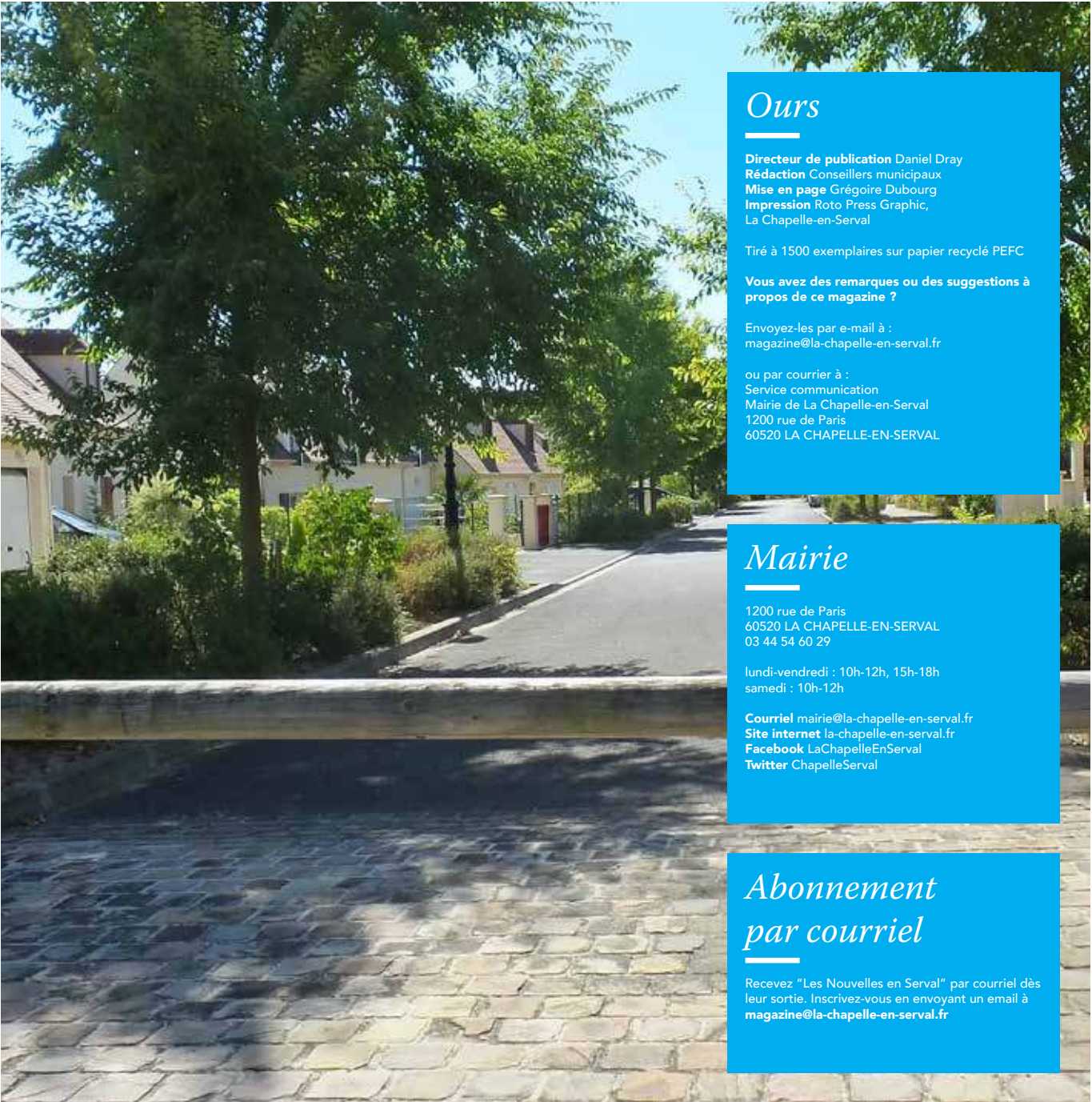
6. Art martial de projection et de contrôles au sol.

8. Ce sport consiste à propulser un bateau à l'aide de rames.

9. Dans cette discipline, l'objectif de chaque équipe est de faire passer un ballon au sein d'un arceau de 46 cm de diamètre, fixé en haut d'un poteau.

11. Sport opposant 2 ou 4 joueurs munis de raquettes.

12. Les joueurs, appelés badistes, marquent des points en frappant un volant à l'aide d'une raquette.



Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par e-mail à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Service communication
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi : 10h-12h, 15h-18h
samedi : 10h-12h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook LaChapelleEnServal
Twitter ChapelleServal

Abonnement par courriel

Recevez "Les Nouvelles en Serval" par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr